COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix novembre à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 19 août 2022, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D-1-1-2-165

OBJET : GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA LOCATION ET LA MAINTENANCE D'ILLUMINATIONS DE NOËL POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES ET LES COMMUNES DE GOLFECH ET DE VALENCE D'AGEN
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric (a donné pouvoir à Francine FILLATRE), BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane (pouvoir donné à Jean Paul TERRENNE), Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Jean DUPUY

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Monsieur Olivier RENAUD a été désigné secrétaire de séance

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01
Site : http://www.cc-deuxrives.fr
Email : info@cc-deuxrives.fr

2022D-1-1-2-165
OBJET : GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA LOCATION ET LA MAINTENANCE D'ILLUMINATIONS DE NOËL POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES ET LES COMMUNES DE GOLFECH ET DE VALENCE D'AGEN
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée, dont la date de remise des offres était fixée au 14 octobre 2022, dans le cadre d'un groupement de commandes pour la location et la maintenance d'illuminations de Noël pour la Communauté de Communes des Deux Rives et les Communes de Golfech et de Valence d'Agen.

Cette consultation, par voie de procédure adaptée ouverte, est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

La Commission des Plis s'est tenue le 25 octobre 2022 pour le jugement des offres.

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères	Pondération
1 – Qualité technique, esthétique et fonctionnelle du matériel, appréciée selon le mémoire technique et les photomontages couleurs. Dispositions du contrat notamment en termes de garantie de bon fonctionnement, de délai de dépannage et des conditions de maintenance	50 %
2 - Prix des prestations	40.0 %
3 – Développement durable et qualités environnementales (consommations optimisées, caractéristiques des leds utilisées, respect des normes...)	10.0 %

L'entreprise suivante a déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
ADS DESIGN	84120 - PERTUIS

Au vu du rapport d'analyse des offres, il a été demandé au candidat de fournir en option un devis supplémentaire quant à la possibilité de piloter les illuminations par site. Le candidat ADS DESIGN présente l'offre la mieux-disante, son prix et son mémoire répondant au besoin.

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou raison sociale du candidat	Montant H.T. au regard des devis
1	ADS DESIGN	CC2R : 38 017,60€ HT + pilotage des illuminations : 2 660,00€ HT soit 40 677,60€ HT Golfech : 20 260,00€ HT + pilotage des illuminations : 1 750,00€ HT soit 22 010,00€ HT Valence d'Agen : 24 532,00€ HT + prestation supplémentaire éventuelle (PSE) pour l'installation d'une ligne BT torsadée dédiée aux illuminations, indépendante des commandes des autres éclairages, pour le raccordement exclusif des illuminations de centre-ville : 10 210,00€ HT + pilotage des illuminations : 1 400,00€ HT soit 36 142,00€ HT TOTAL : 82 809,60€ HT TOTAL AVEC PSE : 93 019,60€ HT TOTAL AVEC PSE + PILOTAGE : 98 829,60€ HT

La Communauté de Communes des Deux Rives et la Commune de Golfech souhaitent commander l'option relative au pilotage des illuminations.

La Commune de Valence d'Agen, quant à elle, ne souhaite pas retenir l'option de pilotage des illuminations ni la prestation supplémentaire éventuelle (PSE) pour l'installation d'une ligne BT torsadée dédiée aux illuminations, indépendante des commandes des autres éclairages, pour le raccordement exclusif des illuminations du centre-ville de la Commune.

Aussi, le montant total hors taxe du marché s'élève à :
- pour la Communauté de Communes des Deux Rives : 40 677,60€ HT
- pour la commune de Golfech : 22 010,00€ HT
- pour la commune de Valence d'Agen : 24 532,00€ HT

Soit un total de 87 219,60€ HT

En conséquence, le Président propose :

- d'attribuer le marché au candidat ADS DESIGN pour les montants indiqués dans l'acte d'engagement,

- de l'autoriser ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes les pièces y afférentes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer le marché au candidat ADS DESIGN pour les montants indiqués dans l'acte d'engagement,

- d'autoriser le Président ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes les pièces y afférentes.

Fait à Valence d'Agen, le 10 novembre 2022
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 14 novembre 2022

Le secrétaire de séance désigné
Maire d'AUVILLAR

Olivier RENAUD

Le Président de la Communauté de Le Maire
Communes des Deux Rives

COMMUNES DES DEUX RIVES

Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le 24 NOV. 2022
Affiché sur le panneau des annonces légales le 24 NOV. 2022

AR Préfecture

Groupement de commandes pour la location et la maintenance d'illuminations de Noël pour la Communauté de Communes des Deux Rives et les Communes de Golfech et de Valence d'Agen
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20221110-2022D_1_1_2_165-DE
Numéro d'acte :	2022D_1_1_2_165
Date de décision :	10/11/2022
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	1-1-2-0-0 (Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat))
Fichier acte :	2022D-1-1-2-165 GROUPEMENT COMMANDES LOCATION MAINTENANCE ILLUMINATIONS DE NOEL AMPS.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI
Date d'envoi de l'acte :	24/11/2022 14:17:45
Date de réception de l'AR :	**24/11/2022 14:23:12**